texte : grégoire kretz &
sophie legrand
photo : dr

TOM CRAIG

La Manif du mois

Le double système de distribution des médicaments anti-sida dans les pharmacies d'hôpitaux et progressivement dans les pharmacies de ville a théoriquement commencé sa mise en place le 1er janvier, sur la base d'une circulaire de la Direction Générale de la Santé (DGS, ministère de la Santé). La possibilité de se procurer en 1997 les antirétroviraux dans les deux circuits de pharmacie, et non plus seulement dans les pharmacies d'hôpitaux, avait été annoncée l'an dernier par le secrétaire d'État à la Santé, Hervé Gaymard. À compter du 1er janvier, les hôpitaux continuent de dispenser les antiviraux aux patients ambulatoires (c'est-à-dire non hospitalisés), mais le financement des médicaments pour ces patients n'est plus assuré par le budget global de l'hôpital. Il relèvera des caisses d'assurance maladie ou de l'aide médicale qui prendront dorénavant en charge l'intégralité du coût des médicaments.

Dès l'annonce de cette circulaire, Act Up-Paris a vivement critiqué les nouvelles modalités et a manifesté au ministère de la Santé lors de la présentation des vœux à la presse du secrétaire d'État à la Santé : *au lieu de faciliter l'accès aux médicaments comme le prévoyait le projet initial, ces modalités créent une série d'obstacles pour les malades et le suivi de leur traitement.* Act Up demande l'annulation de la circulaire et réclame la mise en place effective de la délivrance des antiviraux dans les pharmacies. Pour l'association, le transfert comptable du financement de ces médicaments du budget de l'hôpital vers les caisses d'assurance maladie entraîne *plus de formalités administratives et une attente plus longue aux guichets des pharmacies hospitalières.* L'obligation de limiter la prescription du traitement à trente jours *obligera 60 à 70 % des patients à se rendre deux fois plus souvent à l'hôpital, alors que, jusqu'à présent, la majorité des prescriptions hospitalières se faisait pour soixante jours.* Enfin, l'association estime qu'avec le nouveau dispositif, certaines catégories de patients *devront payer tout ou partie de leur traitement* dont le coût est très élevé. Act Up s'inquiète en outre du devenir des malades étrangers en situation irrégulière.

Ça y est, Paris est à 99 % safe.